

- Un aller et retour Tours-

Blois-Orléans-Roissy-

Charles-de-Gaulle avec le

TGV, quatre fois par semaine

du lundi au jeudi dès le 2 décembre 2001. C'est une réa-

lité confirmée par la SNCF et

mise en place dans le cadre

d'une convention SNCF/col-

lectivités locales.

- Onze ans après, le record

du monde de vitesse sur voie

ferrée (515,3 km/h) établi par

le TGV entre Vendôme et Vil-

liers-sur-Loir tient toujours.

- Une association des usa-

gers du TGV Vendôme.

constituée autour de son pré-

sident, Stéphane Adam, fêtait récemment son 10e anniver-

saire.

- Un TGV supplémentaire est mis en place à 18 h 10 au

départ de Paris Montpar-

nasse avec arrêt à Vendôme

à 18 h 55 et Tours à 19 h 21 à

partir du 89 décembre et

jusqu'au 23 février 2002.

Le TGV, dix ans après

La mise en place d'une desserte Tours-Blois-Roissy par le TGV via Orléans repose la question de l'impact de ce train à grande vitesse sur le Vendômois.

A desserte de Blois par le

TGV Tours-Orléans-Roissy- Charles-de-Gaulle, à partir du 2 décembre prochain, est confirmée par la SNCF. Cet événement fournit une occasion de se pencher sur l'impact de ce train à grande vitesse sur le Vendômois, dix ans après sa mise en service. Le bilan est plutôt mitigé. Pour ce qui concerne les implantations industrielles, on est proche du fiasco malgré les efforts de la collectivité. Seuls 8 des 140 hectares du parc technologique TGV créé à Vendôme sont aujourd'hui occupés par un total d'une quinzaine d'entreprises. Et rares sont les véritables créations puisque la Calhène (180 salariés) résulte d'un transfert quasi local, tout comme Métrotec (une quarantaine d'emplois) et AMGP (mécanique de précision 25 salariés) pour ne citer que ceux-là. Sur les quelque 300 emplois recensés, seuls une trentaine résulte véritablement d'une créa-



Entre 400 et 700 voyageurs transitent par la gare TGV de Vendôme quotidiennement.

tion ou d'un transfert de la région parisienne. La présence du TGV a quand même conforté d'autres entreprises. Ainsi Nacam vient d'engager une extension de 4.000 m2. On estime aussi que d'autres comme Thalès (ex Sextant avionique) ne seraient peut-être pas restées sur la région sans ce TGV. Les efforts, peut-être pas suffisamment anticipés, des responsables locaux et de la chambre de commerce, pour favoriser l'essor du parc technologique se sont heurtés à l'époque à la fatalité de la crise économique. Et depuis, il leur est difficile de remontrer la pente. Il faudra donc encore attendre pour une éventuelle déconcentration d'entreprises parisiennes sur Vendôme.

L'immobilier bénéficiaire

Le TGV reste pourtant un outil apprécié des industriels locaux, surtout depuis l'amélioration du cadencement journalier des rames. Le train à grande vitesse a également induit quelques emplois et contribué à sa mesure au renforcement de la population ou encore au dynamisme du commerce local. Sa fréquentation par les Vendômois se renforce d'année en année. Aujourd'hui, entre 400 et 700 usagers l'utilisent chaque jour. En fait c'est surtout le marché de l'immobilier qui a le plus bénéficié de ce train (lire encadré ci-dessous). Simple villégiature ou véritable installation de cadres ou commerciaux parisiens venus se

mettre au vert à Vendôme ou alentour, ils sont plusieurs dizaines à faire le voyage à Paris de façon quotidienne. Quelques Vendômois ont même choisi d'occuper un emploi dans la capitale grâce au TGV.

Il reste, comme la plupart des villes moyennes desservies par le TGV, que l'impact reste limité. En aurait il été de même si ce train avait desservi Blois ? La question reste posée.

Claude CHOPLIN.

L'attrait du Vendômois

Parmi les premiers bénéficiaires de l'arrivée du TGV en pays Vendômois, figurent les agences immobilières. « Je pense que le TGV a consolidé le marché dès les premières années, explique Michel Heulin, de l'agence du même nom. Mais il est faux de penser que les prix se sont littéralement envolés. Disons qu'ils ont augmenté dans une moyenne de 10 à 15 %. Ils sont aujourd'hui presque comparables à ceux de la région de Blois et plus chers qu'à Romorantin. Cette inflation modérée concerne surtout le secteur situé dans un rayon de 20 km autour de Vendôme et la vallée du Loir. Mais le Perche semble moins prisé. Plus loin, ceux qui ont été concernés sont plus rares. On a même constaté que certains acheteurs plus éloignés ont ensuite revendu. La plupart des clients cherchent à moins d'un quart d'heure de la gare TGV pour l'essentiel. Nous avons aussi quelques cas de Vendômois qui

ont trouvé un emploi dans la région parisienne et conservé leur logement à Vendôme. On note aussi l'arrivée de quelques retraités parisiens qui s'établissent ici en gardant un pied à terre en région parisienne. Le marché a porté surtout sur des habitations individuelles de 90 à 100 m², d'une valeur moyenne de 600 à 650.000 F (91.470 à 99.092 euros)ou des appartements. Nous avons aussi une clientèle pour le locatif mais en moindre proportion. Ce qui est certain, c'est que les maisons à restaurer sont aujourd'hui denrée rare. Il y en avait d'ailleurs peu avant. »

Cette embellie du marché immobilier se poursuit dix ans après. La qualité de vie, la beauté de la cité vendômoise, le charme du Loir séduisent aussi des semi-itinérants, cadres ou commerciaux qui s'installent ici, à mi-chemin entre la mer et Paris que les nouveaux retraités.

Le TGV à Blois en décembre

C'est bien officiel, le TGV desservira la gare de Blois, du lundi au jeudi à partir du 2 décembre prochain. Mais pas à grande vitesse sur les deux tiers du trajet puisqu'il circulera sur la voie ferrée traditionnelle. Cet arrêt blésois permettra aux usagers de relier directement l'aéroport Charles-de-Gaulle en moins de deux heures. Cette nouveauté a été présentée par les responsables SNCF le 26 septembre dernier aux élus et décideurs de la région. Il s'agit de répondre à une demande de la communauté de commune de l'agglomération orléanaise qui avait suggéré une desserte Tours- Charles-de-Gaulle via Orléans. Le départ à Tours est fixé à 9 h 48, Blois 10 h 26, les Aubrais, 10 h 55, Marne-la-Vallée 12 h 09, Charles-de-Gaulle 12 h 25. Le retour est prévu à Charles-de-Gaulle à 12 h 48, Marne-la-Vallée à 13 h 03, Les Aubrais à 14 h 10, Blois 14 h 38 et Saint-Pierre-des-Corps à 15 h 07.

En parallèle, un TGV supplémentaire à 18 h 10 au départ de Paris-Montparnasse est mis en circulation à titre expérimental tous les samedis à partir du 8 décembre pour desservir la gare de Vendôme.